N°13 : Avril 2010

VIVRE A MAINZAC

Sommaire de ce numéro

Page1	*Le Mot du Maire*
Pages 2-3	*Comptes rendus du conseil Municipal (03/11/2009 – 15/01/2010)*
Pages 4-9	*Le mot du Mainzacois*
Pages 10-13	*Le mot du Mainzacois*
Pages 14-16	*Les ordures ménagères*
Pages 17-18	*Le frelon asiatique*
Page 19	*Etat civil*
Page 20	*Divers*
Pages 21-23	*Jeux - recette*
Page 24	*Au temps passé*
Pages 25-26	*Bilan financier 2009 du comité des fêtes*

PAGE 1 : Le Mot du Maire

Mes Chers amis,

Une nouvelle année depuis le dernier journal communal. Merci à nouveau à Michèle Mercier pour tout ce travail. J'en profite pour inviter à nouveau ceux qui souhaitent participer à l'élaboration de ce journal ou simplement écrire des articles, à prendre contact avec nous.

Les dernières élections n'ont pas été brillantes en ce qui concerne le taux de vote. Comme au niveau national, les électeurs de la Commune se sont peu déplacés. Je le regrette et j'invite tous nos nouveaux habitants à venir s'inscrire sur les listes électorales.

Plusieurs échelons administratifs existent dans notre Pays et chacun a son propre rôle (compétences). La Mairie, la Communauté de Commune Seuil Charente Périgord (représentant 15 communes), le Syndicat de Pays Horte et Tardoire (représentant 50 communes), le Conseil Général de la Charente (404 communes), la Région Poitou Charentes et bien sûr l'Etat. Chacun ayant des compétences très différentes, chacun ayant leurs méthodes de fonctionnement (dépenses-recettes). Toutes fonctionnent cependant grâce à vos impôts (directement où indirectement). Aussi, je crois vraiment que la population doit s'intéresser à ce qui se passe à tous les échelons de nos collectivités.

On parle beaucoup des finances de l'Etat, mais plus de la moitié des dépenses de l'état vont vers les collectivités locales qui, il me semble, doivent être également exemplaires dans leur gestion financière.

C'est trop facile d'augmenter les impôts en expliquant que c'est la faute des autres. En ces temps difficiles, il me semble que nos collectivités doivent gérer leur budget par rapport à l'argent qu'elles ont réellement et non par rapport à l'argent qu'elles souhaiteraient avoir. Bien évidemment, cela demande des efforts financiers, principalement dans les dépenses de fonctionnement. Arrêtons de dépenser dans des projets coûteux et dont l'intérêt commun est loin d'être présent, arrêtons de dépenser dans des pseudos-études qui nous coûtent très cher.

Ce travail, c'est celui de vos élus (locaux), du Maire qui doit voter des budgets dans des échelons supérieurs (Communauté de Communes, Syndicat de Pays, différentes associations…), mais c'est aussi le travail des élus du Conseil Général et du Conseil Régional. C'est toujours plus facile de dépenser l'argent des autres. Pour ma part, je juge mes élus sur leurs actes et non leurs paroles, quelques soient leurs étiquettes politiques, principalement dans les aspects financiers. A vous d'en faire autant avec vos élus (de la commune mais aussi les autres…).

Ces quelques mots pour vous faire comprendre que le vote dans notre pays est un acte important, je crois réellement que le droit de vote est une chance. Si actuellement, les élus sont beaucoup décriés, plusieurs le méritent certainement, mais beaucoup (la très grande majorité d'entre eux) sont des personnes qui donnent énormément de leur temps pour très peu de remerciements. Il est toujours très facile d'être un opposant, trop facile de critiquer, dans toutes décisions, il y aura forcément des mécontents, le rôle d'un élu est de tout faire pour le plus grand nombre dans un souci de responsabilité et d'équité.

Si je m'exprime ainsi dans ce journal, c'est que j'ai été très déçu du peu d'intérêt que les habitants de la Commune mais aussi de notre Pays ont exprimé lors des dernières élections. J'espère que les prochaines échéances verront les électeurs se déplacer en plus grand nombre.

A bientôt dans le prochain numéro.

DOMINICI Patrice, Maire de Mainzac

Mairie de Mainzac

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 03 NOVEMBRE 2009 A 19H

PRESENTS : DOMINICI Patrice, SIRI Jean-François, MAVAIRAUD Pierre, PALMER Patricia, CHEVALARIAS Marie-Pierre, ROCHE Vincent, DELAGE Régine, VERLHAC Brigitte MERCIER Michèle.
Et la secrétaire de Mairie

ABSENTS excusés : GAILLARD Grégory, a donné pouvoir à DOMINICI Patrice CAIRO Ludovic

Secrétaire de Séance : MERCIER Michèle En exercice : 11 Présents : 9 Absents excusés : 2

LOGEMENT COMMUNAL :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réaménagement du logement communal, afin de désolidariser les deux niveaux et permettre ainsi la réalisation d'un 2ème logement à l'étage dans l'avenir, sont terminés.
Les travaux d'isolation des sols, murs, plafonds, peinture, revêtements, ainsi que la création d'une salle d'eau avec toilettes au rez-de-chaussée, sont également terminés.
Ces travaux avaient été votés en réunion de Conseil Municipal le 23 Mars 2009.

Le montant total de ces travaux s'élèvent à la somme de 22 684,97 €
L'aide du Conseil Général pour le financement de ces travaux est d'un montant de 7 512,32 €.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'envisager une révision à la baisse du loyer mensuel. Madame Régine DELAGE, locataire du logement concerné, demande à quitter la salle, le temps de permettre aux membres présents, de se prononcer.
Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder au vote, sur une proposition de 320 €.

Votants: 9 dont 1 pouvoir Pour : 7

La somme mensuelle de 320 € est adoptée à l'unanimité des votants, et prendra effet à compter du 1er novembre 2009.
Un avenant de modification sera ajouté au contrat de location actuel. Un état des lieux de ce logement sera fait dans les prochains jours en présence de la locataire.

CIMETIERE :

Il existe maintenant 10 emplacements de 1m2 chacun, en un lieu déterminé du cimetière. Chaque concessionnaire pourra faire réaliser un columbarium permettant de déposer des urnes cinéraires. Le prix de la concession est de 15€ le m2. Deux de ces emplacements ont été vendus à ce jour.

Prévoir l'achat d'une poubelle et d'un arrosoir. Amenée d'eau par conduite enterrée dans le nouveau cimetière envisagée au printemps 2010.

QUESTIONS DIVERSES :

L'après-midi de la galette des rois aura lieu le **SAMEDI 16 JANVIER 2010 A 16 H.**

Clôture de la séance à 20h30

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 15 JANVIER 2010 A 20H30

PRESENTS : DOMINICI Patrice, SIRI Jean-François, MAVAIRAUD Pierre, PALMER Patricia, CHEVALARIAS Marie-Pierre, DELAGE Régine, VERLHAC Brigitte, MERCIER Michèle. Et la secrétaire de mairie.

ABSENTS excusés : CAIRO Ludovic, GAILLARD Grégory, ROCHE Vincent

Secrétaire de Séance : MERCIER Michèle En exercice : 11 Présents : 8 Absents excusés : 3

FOND DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COMMUNES (FDAC)

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'entretien de la voirie communale devront être envisagés en 2010. Une aide de l'état est attribuée à la commune tous les 3 ans. Cette subvention devrait être accordée, selon un pourcentage se référent au devis estimatif établi par les services de l'ATESAT (DDE), d'un montant de 16 800 € HT. Monsieur le Maire demandera des devis comparatifs à des Entreprises susceptibles de réaliser ces travaux.

AGENT D'ENTRETIEN

Monsieur Jean-Luc RUDEAU sera employé de la Commune, à mi-temps (18h), en temps qu'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2ème classe. Il sera stagiaire pendant un an, puis titulaire à partir de la deuxième année.
Le contrat prendra effet le 28 mai 2010, au terme du contrat d'avenir actuel.

DELIBERATIONS A PRENDRE

La maison de Monsieur DUPUY, en face de l'église, a été vendue à Monsieur BULTEAU, lequel demande l'autorisation de traverser le terrain communal pour réaliser les travaux d'assainissement de cette maison.
L'autorisation de traverser la voie départementale sera demandée aux services de la DDE.

Donner l'autorisation à Monsieur le Maire de signer les différents documents administratifs relatifs aux missions ATESAT (DDE).

La proposition d'une prime de fin d'année pour les 2 agents communaux a été accordée.

Modification des statuts de la Communauté de Communes.

Le repas des Ainés est prévu pour le mois d'**avril 2010.**

Clôture de la séance à 22h00

PAGE 4 : Le mot du Mainzacois

Mercier Michèle

Bonjour,
Les jours ont passé, les semaines ont défilé et les mois qui se sont écoulés depuis la parution du journal d'avril 2009, se sont envolés…
MAI, ni beau ni mauvais. La nature s'embellit et chaque coin de verdure se pare de ses meilleurs atouts.
En ce début de mois, le jaune éclatant des fleurs de Genêts ensoleille encore les bordures boisées le long de la grand' route. Les fleurs blanches de l'Acacia se détachent de l'arbre sous le souffle du vent et volettent tel un papillon. Bien arrosées par les pluies, les grandes herbes sauvages des fossés s'élancent et se côtoient avec fierté.
Le Bouton-d'or, cette petite renoncule à fleurs jaunes, fait du charme à la Marguerite ! Sans doute lui conte-t-il fleurette en lui murmurant : « je t'aime, un peu, beaucoup… ». Timide, le Coquelicot rouge se tient à l'écart, tandis que le petit Myosotis, tout bleu, s'étouffe dans l'herbe.
Dans les terres bien labourées et hersées, prêtes à recevoir les grains de Maïs, un vol d'Etourneaux s'est posé, deux Pies les regardent avec dédain. Dans notre petit jardin, en plein centre ville, ce passereau au beau plumage, s'arrête parfois. Insectivore et frugivore, gare à nos cerisiers bien achalandés.
Les branches d'un Eglantier buissonneux se courbent sous le poids de ses fleurs au teint pâle, alors qu'un Chèvrefeuille exhale son parfum en s'enroulant sur un grillage aux couleurs de rouille.
Les Primevères sauvages nous font la haie d'honneur de part et d'autre de la route et le « Coucou » chante … Répond-il au Hibou, dans la forêt lointaine ?

Dimanche 10 mai, le match de Cricket organisé par le Comité des Fêtes, en partenariat avec le Club de Cricket d'Angoulême, a fait découvrir à chacun la pratique de ce sport anglais, peu connu dans notre pays.
Nous avons ainsi inauguré le nouveau chapiteau de toile monté le matin par les hommes forts et courageux de Mainzac, tandis que les dames minutieuses et appliquées installaient les tables, les théières et tout pour satisfaire nos papilles. La bonne humeur des visiteurs fait oublier les douces pluies éparses de ce début d'après-midi.
Dès 16 heures, le buffet de pâtisseries confectionnées par des bénévoles se dévoile (le soleil aussi), et embellit la salle par ses variétés. Beaucoup de monde pour déguster les scones garnis de crème ou de confiture, voire … les deux !les tartes, crêpes, biscuits roulés aux fruits ou au chocolat, tandis que d'autres sirotent thé, café ou découvrent le Pimm's anglais, boisson comparable à la Sangria, mais avec le concombre en plus !
La démonstration de cricket terminée, chacun regagne ses pénates en emportant son petit paquet de gâteaux acheté pour le dessert du soir.
La salle est remise en ordre, nettoyée, les poubelles sont enlevées, comme cela doit être fait chaque fois qu'une association utilise la salle. Les comptes sont faits et demain matin le chapiteau sera démonté en espérant que la pluie ne perturbera pas ce travail. Patricia, la Présidente remercie son équipe pour le travail accompli.
Ce fût une agréable journée que nous pourrons peut-être renouveler en y ajoutant une distraction supplémentaire, qu'en dîtes-vous ? Vos idées nous intéressent, c'est aussi pour vous satisfaire que nous organisons des festivités.

JUIN, le temps des foins, des cerises aussi, mais la grêle abondante est passée par là…
Les élections européennes du 7 juin 2009 ont été boudées comme partout, mais avec ses 49 votants pour 87 électeurs inscrits, MAINZAC est dans la moyenne nationale.
Ce 6 juin, le comité s'est réuni à 9 heures, afin de préparer la soirée « Cors de chasse » et le repas campagnard, qui aura lieu le 27 juin.
Justement, avant le 27, nous décidons de prendre « le chemin des écoliers » et de passer par Terrasson-La-Villedieu, pas vraiment sur la trajectoire de Mainzac, me direz-vous ! Mais, si nous faisions la visite ensemble ?

Mercier Michèle

Ville de Dordogne, au cœur du triangle Périgord noir, Quercy et Limousin, TERRASSON est voisine de la Corrèze.
En Occitan, Terrasson est le diminutif de terrassa : terrain en surplomb.
Vila Diu pour Villedieu, ferait référence à une fondation de l'ordre de Malte.
Dans la rue principale, les camions et les voitures ont du mal à se croiser et il est plus agréable de se diriger vers la vieille ville, dite « Ville haute ». Jeudi, jour de grand marché, la population des campagnes environnantes semble s'être donné rendez-vous ici, pour le plaisir des yeux et des oreilles des touristes. Ici, l'étal des légumes du jardin, plus loin les poulets vivants attendent dans leur cage l'acheteur potentiel, sans se douter qu'ils finiront dans la … « cocotte » ! Quelques cèpes tout frais cueillis et tout ce qui fait le bonheur des marchés.
Construites en espalier, ces vielles bâtisses de pierres et de colombage, aux toits d'ardoise pentus dominent la Vézère et le vieux pont du 12ème siècle. Pour visiter l'Abbaye située dans la ville haute, il est possible d'emprunter l'escalier au nom imagé et bien révélateur de « Bombe cul » ! Pour les moins alertes, il est préférable de garer la voiture sous les arbres de la petite place, près de l'église.
En marchant dans les ruelles escarpées, on entend le doux clapotis des nombreuses fontaines parmi les haies et topiaires aux senteurs de buis.
En parcourant les « Jardins de l'Imaginaire », Sentons le vent, écoutons l'eau, imaginons le mouvement, voyageons dans les couleurs et entrons dans le rêve… Ces jardins de 6 hectares évoluent en terrasses au cœur de la ville ancienne. Ils ont été réalisés en 1996, à la suite d'un concours international lancé par la municipalité de Terrasson.

Le 27 Juin, avez-vous entendu le son du Cor… le soir … pas au fond des bois, mais à MAINZAC ?
Une cinquantaine de personnes nous ont fait l'honneur d'assister à cette soirée sous le chapiteau.
Le buffet de salades composées a été apprécié et le jambon braisé sur le barbecue par Jean-François, fût un régal ! Ensuite, le fromage et les savoureux gâteaux… encore des bénévoles qui ont beaucoup travaillé, ne les oublions pas.
Nous avons profité de la soirée pour désigner par tirage au sort, les 2 gagnants parmi les participants du jeu inséré dans le journal communal. Brigitte a gagné une bouteille de vin de Bordeaux (la consommer avec modération), et Christine une boite de gâteaux.
Merci à Madeleine, Régine, Gisèle, Yvette, Patricia, Fanny qui tenteront leur chance une autre fois !
Revenons-en au Cor de chasse. Comment appelle-t-on ces « musiciens » qui mettent tout leur souffle, et il en faut, dans ces instruments ? Sonneurs ? Joueurs ? Où est la nuance …
Et bien, on « sonne de la Trompe » et on joue du « Cor » !
Instrument de musique en cuivre et laiton, la trompe de chasse est un tube de 4,54 m de long, enroulé sur 3 tours ½, tandis que le Cor dispose d'un tube coulissant qui permet de l'accorder.
Lorsque l'on tient l'instrument, le son de la trompe, sort derrière alors que le son du cor sort devant.
La première trompe apparaît en 1680 et les premiers airs appelés « Fanfares » sont créés.
Différentes appellations existent, mais la plus utilisée encore de nos jours, c'est « La Trompe d'Orléans ».
Les fanfares de chasse (vènerie) pour le sanglier, le cerf …constituent le répertoire de base de la Trompe.
Désormais, de plus en plus de fanfares, de « fantaisie », sont accompagnées de l'orgue ou du piano, et l'ensemble est agréable à entendre. Un groupe de sonneurs, est formé généralement d'une douzaine de personnes. Proches les uns des autres, ils sont disposés de façon à former un **V** et à sonner en direction des auditeurs. Le son de la Trompe partant derrière, c'est pour cette raison qu'ils doivent tourner le dos au public.
Le rôle du sonneur de tête est important, il doit en plus battre la mesure avec sa trompe. Bien entendu, plus le groupe est important, plus il est difficile de sonner ensemble. Le groupe de sonneurs qui s'est déplacé à MAINZAC bénévolement, constituait un bel ensemble que nous avons apprécié et que nous reverrons peut-être ! Nous avons reconnu Jean-Claude, parmi les musiciens.

Mercier Michèle

JUILLET, « En juillet, la faucille au poignet »
Mois de moissons, de congés annuels, de préparatifs de voyage pour les uns, ou tout simplement le repos bien mérité pour oublier les difficultés professionnelles pendant quelques semaines. Les grandes vacances scolaires vont s'étaler jusqu'à la fin du mois d'août, au grand bonheur des enfants qui, même s'ils n'ont pas toujours l'inspiration pour combler les journées, retrouvent la présence plus attentive des parents.
Le 14 juillet, jour de la fête nationale française instituée en 1880, commémore la prise de la Bastille en 1789 et la fête de la fédération, qui rassembla les délégués des fédérations provinciales à Paris, en 1790.
Après le recueillement autour du monument aux morts dans chaque ville et chaque village du pays, les feux d'artifice et les bals populaires de la soirée font oublier l'Histoire…
Le 25 Juillet, MAINZAC se souvient de triste jour de 1944, où l'école et des maisons furent incendiées, et rend hommage aux habitants tués par l'occupant.

AOUT, Deuxième grande période de congés où se croisent « juillettistes et aoûtiens » !
En parcourant le livre de Michel VALLEAU « *Les sources de La Touvre, la deuxième résurgence de France* », nous sommes tentés d'aller passer un dimanche en famille au bord de ces eaux mystérieuses en regardant les cygnes se déplacer avec aisance.

La Touvre est une rivière d'environ 10 km de long, mais à l'endroit de ses sources elle mesure tout de même plus de 100 m de large. Eté comme hiver, sa température varie entre 8 et 12 °C. Jamais à sec, elle ne déborde pas et ne gèle pas. Elle se jette dans la Charente.
Grâce aux eaux de la Touvre. Philippe III créa le port de l'HOUMEAU en 1280.
La Touvre est alimentée par quatre résurgences (sources) :
. Le Bouillant, agite la surface de l'eau.
. Le Dormant (qui porte bien son nom).
. La Font de Lussac, qui se serait ouverte en 1755 à la suite du tremblement de terre de Lisbonne qui eut des répercussions dans notre région. La Lèche, petit bouillant un peu plus à l'écart que les trois autres, serait la résurgence (en partie) du sous-écoulement du petit ruisseau l'Echelle et des pertes du Haut-Bandiat. La Touvre est alimentée pour 60% par le Bandiat et la Tardoire.
Depuis 1893, les spéléologues sont intrigués par cette résurgence qui est l'une des plus importantes du monde et la deuxième de France. De nombreuses études et recherches sur les origines des eaux de la Touvre se sont succédées. Il serait trop long de toutes les énumérer, mais en 1988 par exemple, deux spéléologues de La Rochefoucauld ont découvert 2 grands lacs souterrains situés à environ 50 m sous terre, distants de 5 km des résurgences de la Touvre. Le plus grand de ces lacs a 15m de diamètre pour 30m de profondeur.
Le 10 octobre 1990, un plongeur Suisse a réussi une plongée de près de 150m dans le bouillant.
« Le Comité d'Etude de la Touvre » qui fut créé en 1935, fit appel à Norbert CASTERET qui envisageait une alimentation de la Touvre comprise entre -200 et -250m ! Michel Valleau

SEPTEMBRE, celui que l'on nomme second et court printemps. Généralement beau, il laisse au cultivateur le temps de terminer les récoltes et de faire les semailles d'automne.
Nos petits « Bout'chous » vont découvrir la rentrée des classes en franchissant la porte de l'école maternelle, les plus grands espèrent retrouver les copains, copines de l'an passé et croisent les doigts pour être dans la classe du professeur préféré…
Le raisin finit de murir, les cuves sont prêtes pour recueillir le jus clair et parfumé. Attention, à ce dicton du Poitou-Charente : « Si Mathieu (21 septembre) pleure au lieu de rire, le vin en vinaigre souvent vire »
Le lendemain, 22 septembre :
« Sème tes pois à la St Maurice, tu en auras à ton caprice » (Poitou-Charente).
En septembre, il faut gauler les noix, ramasser ou cueillir les pommes, les poires !

Mercier Michèle

Les chasseurs bichonnent les chiens, astiquent le fusil et vérifient si le treillis de camouflage de l'an passé est en bon état , bien qu'un peu défiguré par le gilet fluo obligatoire qui permet aussi de mieux distinguer ces « traqueurs » de bord de route… Est-ce que par hasard le gibier aurait peur de ces « bonshommes aux vêtements couleur fluo », au point de se cacher dans les bois le jour, préférant sortir la nuit affronter les véhicules éblouissants, au grand désagrément des passagers !

OCTOBRE Il paraît que les gelées précoces ont le mérite de tuer la vermine, notamment les chenilles qui dévastent nos belles plantes jusqu'à la dernière feuille.
Cette année, le mois d'octobre est chaud et la terre a si soif, que le laboureur espère la pluie qui se fait attendre. Même les forêts souffrent et nos châtaigniers laissent paraître des cimes squelettiques.
Le développement de la culture du châtaigner, surnommé « l'arbre à pain » fût encouragé depuis l'époque de Charlemagne.
En plein essor depuis le XVIème siècle, principale source de nourriture au XVII et XVIII dans le limousin, la châtaigne remplaçait les céréales. Riche en amidon, calcium, phosphore, potassium, fer, magnésium, vitamines B1, B2, PP, la châtaigne est bien le fruit du châtaignier ! elle est appelée marron, lorsque l'amande est entière à l'intérieur de la même enveloppe.
En France, on utilise les feuilles pour parfumer et emballer le fromage de chèvre. Le miel de châtaignier est de couleur foncée et son goût est prononcé.
Nous savons que cet arbre a une longévité importante, autour de 1500 ans. Le plus célèbre serait sur les pentes de l'Etna en Sicile. Son âge serait estimé entre 2000 et 4000 ans…
Autrefois, on utilisait son bois très dur pour fabriquer les cercles de barriques, pour les échalas (piquets) dans les vignes, en raison de sa résistance à la corruption dans le sol. On l'utilise toujours en menuiserie, ébénisterie, petite charpente ou couverture de bâtiments (Lauzes de châtaignier).
Sensible au gel de printemps, il a besoin de chaleur en été et d'eau en septembre.
Le chancre de l'écorce et la maladie de l'encre ont entrainé son déclin au XXe siècle.
Un nouveau ravageur, le Cynips, apparu en Italie il y a quelques années (certainement avec l'importation de plans venus de Chine), a été repéré en France en 2005. La formation de galle au niveau des bourgeons provoque une importante chute de la production et menace l'existence des variétés traditionnelles en France.
Un certain nombre de variétés sont encore produites dans les pépinières et nous retiendrons celle-ci :
« Bouche de Bétizac » (marron). Il aime le terroir du Sud-Ouest et bien que sensible aux gelées printanières, on le trouve jusqu'à 400 m d'altitude et il est résistant au chancre de l'écorce. C'est un arbre vigoureux à maturité précoce avec de très gros fruits, bons en marrons grillés.

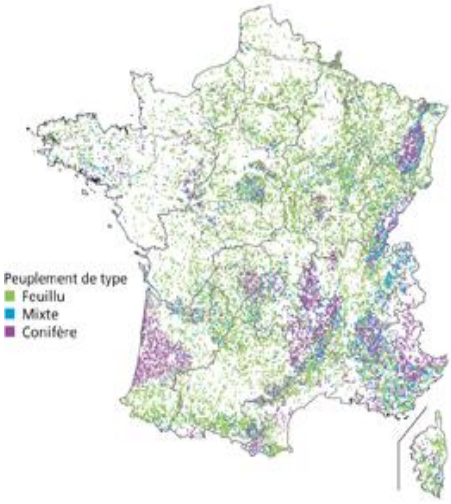

(Cynips).

Sources internet

Mercier Michèle

En ce mois d'octobre 2009, le Ministère de l'Intérieur informe entre autres, les conseillers municipaux, des projets de loi relatifs à la réforme des collectivités territoriales, et présente les objectifs et la décentralisation.

Nous résumons en quelques lignes l'essentiel de ce communiqué.

« La décentralisation est le fruit d'une longue évolution historique, qui a vu la France rompre progressivement avec sa tradition centralisatrice héritée de la Révolution, du Consulat et du Premier Empire. Elle a contribué à la vitalité démocratique de notre pays, renforcé les libertés locales, libéré l'énergie des territoires.
Jusqu'à présent, la décentralisation s'est essentiellement focalisée sur les transferts de compétences mais n'a pas modifié les structures.
Nous mesurons la lassitude des élus de terrain, l'indifférence de nos concitoyens devant un système administratif dont la compréhension leur échappe.
Le Gouvernement propose tout d'abord de simplifier, en regroupant les collectivités territoriales autour de deux pôles :
- Départements-Régions
- Communes-Intercommunalité.

Rapprocher départements et régions, c'est créer un nouvel élu local, le conseiller territorial, qui siègera à la fois au sein du conseil général de son département d'élection et au sein du conseil régional.
En 2014, ce seront 3000 conseillers territoriaux qui se substitueront aux quelques 6000 conseillers généraux et régionaux actuels. Ils seront élus selon un scrutin mixte, combinant scrutin majoritaire uninominal à un tour dans des cantons élargis avec une dose de scrutin proportionnel de liste au niveau départemental.

Trois objectifs concernent l'intercommunalité, dix ans après la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.

- La couverture intercommunale intégrale du territoire français, vers le début de 2014.
- La rationalisation des périmètres des structures intercommunales (syndicats, pays…), à la même échéance.
- L'approfondissement de l'intercommunalité à travers la rénovation de son cadre juridique.

Pour la fin de l'année 2011, au terme d'une large concertation, les Préfets seront chargés d'élaborer des schémas départementaux de coopération intercommunale.
Le regroupement des collectivités territoriales est encouragé, sur la base du volontariat. Regroupement de départements et regroupements de régions.
- L'élection au suffrage universel direct des délégués des communes au sein des conseils communautaires des établissements publics à fiscalité propre. Pour les communes de plus de 500 habitants les premiers de liste siègeront à la fois au conseil municipal et au conseil communautaire. Pour les communes de moins de 500 habitants, les délégués sont le maire et les conseillers municipaux désignés dans l'ordre établi lors de l'élection de la municipalité. Nécessité de mieux encadrer la composition et la répartition des sièges au sein des conseils communautaires pour mieux prendre en compte le poids démographique des communes composant l'intercommunalité.
- L'abaissement du scrutin de listes aux communes de plus de 500 habitants.
- Le gouvernement veut renforcer le statut de l'élu local.

Adapter l'organisation territoriale en créant des métropoles sur la base du volontariat.
Suppression de la taxe professionnelle pour encourager la création de richesses et d'emplois.
En 2011, les collectivités territoriales bénéficieront de nouvelles ressources dont la répartition entre les différents niveaux de collectivités est débattue au Parlement dans le cadre de la discussion de loi de finances pour 2010**. »**

Mercier Michèle

NOVEMBRE
Les grottes de Lascaux en Dordogne, furent découvertes le 1er novembre 1940.
Avec les brumes et le brouillard, voici l'arrière-saison et les jours sombres.
C'est le mois où nous commémorons nos morts en fleurissant leur tombe de chrysanthèmes aux couleurs lumineuses de l'ensoleillement qui nous manque. Les cimetières sont beaux, les allées soudain se transforment en un lieu de rencontre, on bavarde, ravis de se retrouver en ce jour unique de la Toussaint.
Le 03 novembre, nous fêtons Saint-Hubert. Fils d'un Duc d'Aquitaine, Hubert, se trouvait engagé dans une partie de chasse qui l'avait conduit dans un endroit reculé de la forêt des Ardennes, lorsque lui apparût un cerf qui semblait plus grand et plus beau que les animaux de son espèce, avec une croix entre ses bois. Hubert s'engagea dans une vie monastique et fût élu évêque de Maastricht, Liège et Tongres. Mort en 727,
et pour faire référence à cette vision, il devint le patron des chasseurs.
« A la St Hubert, les oies sauvages fuient l'hiver » (Poitou-Charentes)

Le 11 novembre 1918, après 51 mois de guerre qui auront fait 8 millions de morts et 6 millions de mutilés, l'Allemagne signe l'Armistice dans le wagon spécial du Général Foch, au milieu de la forêt de Compiègne, département de l'Oise. L'Alsace et la Lorraine sont restituées à la France.
Bel après-midi, ce 15 novembre 2009, pour tenter sa chance au loto organisé par le comité des fêtes.
Comme d'habitude, la salle s'est remplie de gens connus, pas connus, pour notre plus grand plaisir.
Les crêpes étaient bonnes, le cidre aurait mérité d'être un peu plus frais.
Notre « Boulégueur », Jean-Louis était radieux près de louise qui lui donnait la réplique en anglais pour annoncer les numéros sortants.

DECEMBRE, c'est l'hiver et la morte saison. Les travaux des champs sont ralentis…
« En décembre, fais du bois et endors toi ».
Ce début décembre 2009, le traité de Lisbonne entre en vigueur et l'Union Européenne ouvre un nouveau chapitre de son histoire avec des changements par rapport au système actuel.
- Le Président du Conseil Européen (Herman Van Rompuy) qui réunit les leaders des états membres, est nommé pour 2 ans1/2. Fin des présidences tournantes de 6 mois. Le conseil devient une institution à part entière.
- Pour la Commission Européenne, il y aura 18 commissaires au lieu de 27, à partir de 2014.
- Un haut représentant du Conseil de l'Union Européenne préside les conseils consacrés aux affaires étrangères (Catherine Ashton).
Pour 51 nouveaux domaines, les décisions ne seront plus prises à l'unanimité mais à la double majorité
(55% des états membres représentant 65% de la population de l'UE). En application au 1er décembre 2009.
- Au Parlement Européen, les pouvoirs législatifs et budgétaires seront renforcés, il y aura 750 députés au lieu de 785.

Les guirlandes commencent à scintiller dans les maisons et dans les rues. Les enfants comptent les jours qui passent jusqu'au 25 pour découvrir les cadeaux au pied du sapin.
Le Père Noël est arrivé à Mainzac la hotte chargée de paquets. Il a pris le temps de les distribuer à chacun des enfants intimidés par son bel habit rouge et sa barbe blanche bien fournie. L'année prochaine, voulez-vous que nous lui chantions cette petite chanson :

« L'as-tu vu, l'as-tu vu ?
Ce petit bonhomme au chapeau pointu
Il s'appelle Père Noël
Par la cheminée il descendra du ciel
Il apporte des cadeaux
Il en a plein sa hotte et c'est pour …nous ! »

Mercier Michèle

Les préparatifs du menu pour le repas de Noël en famille se décline, en commençant par les huitres, le foie gras truffé, la dinde aux marrons, sans oublier la traditionnelle bûche ! Quelques « bulles » pour compléter le tout et à 18h nous serons encore assis autour de la table…
En évoquant le foie gras, connaissez-vous la légende de la truffe ?
« Il y a de cela très longtemps, apparut un jour quelque part dans un village du Périgord, une vieille mendiante quêtant un peu de nourriture. Tout le monde lui ferma la porte au nez. Elle s'enfuit alors dans la forêt voisine où elle fut secourue par un charbonnier compatissant. Partageant son maigre repas, il offrit à la vieille deux pommes de terre qu'il retira de la cendre. Aussitôt dans une merveilleuse lueur, la mendiante se métamorphosa en fée. Pour récompenser le charbonnier, d'un coup de baguette magique, elle transforma les pommes de terre en truffes. Ainsi le Périgord serait-il devenu le berceau des truffes… » Dictons régionaux

Ed. Bonneton

JANVIER Un froid sec en janvier favorise les futures récoltes.
- Per Nadau, los jorns alonjan d'un pe de jau… (Pour Noël, les jours allongent d'un pas de coq)
- Per lo premier de l'an, d'un pe de galant… (Pour le premier de l'an, d'un pas de galant).

Le sapin et la crèche restent dans les maisons encore un peu, et voici l'Epiphanie et la traditionnelle galette des rois ou encore la couronne des rois briochée.
Nous l'avons dégusté à Mainzac le 16 janvier. Monsieur le Maire et les Conseillers municipaux ont profité de la circonstance pour vous présenter les vœux de nouvel an et vous informer des travaux réalisés ou des projets envisagés dans la commune. Ainsi qu'il l'a dit dans son discours, n'hésitez pas à nous interroger lorsque quelque chose vous préoccupe, si nous ne pouvons pas répondre immédiatement, nous nous renseignerons pour vous satisfaire dans les meilleurs délais.
La galette terminée, le Comité des Fêtes s'installe pour l'assemblée Générale annuelle au cours de laquelle va être présenté le bilan financier de l'Association.
Patricia PALMER quittera MAINZAC dans quelques mois pour se rapprocher de sa famille dans le département du Gers. Son nouveau domicile étant un peu éloigné de Mainzac, elle démissionne en tant que Présidente du Comité des fêtes.
Ludovic CAIRO, Gisèle LAVALLADE, John LIDDON et Vincent ROCHE sont également démissionnaires, il nous faut donc élire un nouveau bureau ainsi constitué !
Présidente : Eileen HAMMOND – Vice-présidente : Régine DELAGE
Trésorière : Michèle MERCIER – Vice-trésorière : Louise SMITH
Secrétaire : Fanny VERLHAC – Secrétaire adjoint : Madeleine CHATAIN
Seul homme faisant office de Président d'honneur, Monsieur JF SIRI !
Il faut faire vite et organiser la soirée du loto de la Chandeleur fixée le 06 février prochain. Ainsi donc, une équipe féminine qui entend bien poursuivre l'action de divertissement en mettant en place des moments conviviaux simples pour se rencontrer, dialoguer, sortir de chez soi…. !
La secrétaire de l'association informe l'assemblée des manifestations qui se dérouleront dans le courant de l'année 2010. Possibilité d'une randonnée suivie d'un « casse-croute » à midi…
Vous avez aimé la soirée du mois de juin avec les « cors de chasse » (trompes !!!) ? Nous pourrions peut-être refaire une soirée avec des danseurs ?! Septembre loto de la St Maurice.
Si vous avez envie de voir ou de faire quelque chose de particulier auquel nous n'avons pas pensé, dites-le, nous n'attendons que ça !
Pour toutes suggestions, vous pouvez déposer un courrier à la mairie à l'attention du comité des fêtes, ou d'un des membres du bureau, et mieux encore, vous pouvez nous rejoindre, **nous avons besoin d'aide !!!**

Les rois mages

Mercier Michèle

FEVRIER le plus court, n'a pas deux jours pareils ; on ne sait jamais s'il appartient à l'hiver ou s'il annonce le printemps ;
Cette année l'hiver s'est bien installé ! Aurions-nous oublié ces hivers longs et rigoureux où la neige commençait à tomber avant Noël ? Comme le dit la chanson, « je me souviens d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaitre … »
Le groupe d'enfants que nous étions, ne flânait pas en sortant de l'école et hâtait le pas pour rentrer à Puymasson, à Faurias, au Breuil ou au Maine au clair. Les quelques deux ou trois kilomètres qui nous séparaient de la maison ne permettaient pas aux bonnets ou aux gants de laine la protection attendue contre le froid. Nous nous précipitions autour de la cheminée. La chaleur trop forte du foyer qui venait d'être attisé, ne faisait qu'accroitre la sensation de brulure pour nos doigts engourdis.
- « Passes tes mains sur le dos de la chienne, me disait maman, elle te réchauffera doucement ! »
Bien pelotonnée prés du feu, Fanfare se laissait caresser gentiment. Un bol de chocolat chaud et une tartine grillée sur la braise suffisaient à sécher les larmes.

Neige avant, neige après, mais le 06 février jour du loto de la chandeleur, nous avons été épargnés par le mauvais temps. Entre jambe cassée, rhumes, belote dans une commune voisine, les résultats sont positifs mais nous aurions souhaité faire mieux. Des participants venus entre autres de la Rochefoucault ou encore Magnac, mais aussi Hautefaye, Marthon, Mareuil, nous ont fait le plaisir d'assister à soirée. Pour notre plus grand plaisir, deux gros lots ont été gagnés par Yvette et Céline, habitantes de Mainzac.
Les crêpes ont connu le succès habituel, merci de votre générosité.

MARS et ses giboulées, est presque aussi capricieux que février…
C'est le moment de tailler les arbres fruitiers et la vigne. Le froid est vif et le vent s'est transformé en tempête dévastatrice sur une grande partie du littoral atlantique, laissant des familles désemparées et endeuillées.
A Mainzac, 44 votants sur 83 électeurs inscrits ont fait le déplacement pour premier tour des élections régionales du 14 Mars 2010.
Le 14 Mars 1964, la France était découpée en 21 régions.
Le printemps montre le bout de son nez, les forsythias et les jonquilles fleurissent. La fauvette pousse des sons mélodieux. Le moment de terminer ce journal est arrivé, mais j'ai tant de choses à vous dire qu'il est difficile de mettre le point final.
Si cette version qui décrit en rappel les évènements de l'année vous a plu ou déplu, dites-le .Je suis réceptive à toutes remarques sans a priori.

Sincères remerciements à Eileen pour son témoignage qui évoque un parcours de vie difficile et la sérénité retrouvée à La Jaumerie.
Merci à vous Madame qui, le jour de « la galette » m'avez dit : « en vous lisant, on sent votre attachement à cette commune ». J'ai apprécié votre remarque, c'est un bel encouragement.
Il n'y aura pas de jeux cette fois-ci, simplement la grille complétée du précédent journal et une nouvelle insertion de la page n°12. Cette dernière a été mal imprimée et n'est pas lisible. Veuillez nous en excuser, des erreurs sont toujours possibles…
Cette nouvelle édition sera distribuée au mois d'avril, comme la précédente.
« En AVRIL, ne te découvre pas d'un fil, en MAI, fais ce qu'il te plaît ».
Le poisson en chocolat du 1er avril est apparu au 19 ème siècle, et on continue de se l'offrir en signe d'amitié et de porte bonheur.
Dimanche de Pâques, les enfants chercheront les œufs en chocolat dispersés dans le jardin.
Le repas annuel des aînés aura lieu le 25 avril, jour de la St Marc, patron de Venise.

PAGE 12 : Le mot du Mainzacois

Eileen Hammond

Je suis Irlandaise. Je suis née dans la ville de Downpatrick, dans le comté de Down, Irlande du Nord. Le comté de Down est une zone de campagne situé dans le sud est de l'Irlande du Nord. Il est bordé par la République d'Irlande. L'Irlande compte deux pays distincts; l'Irlande du Nord fait partie du Royaume-Uni, son chef d'État est Sa Majesté la reine Elizabeth II, la République d'Irlande, qui faisait partie du Royaume-Uni, a un Président comme chef d'Etat, Elle a obtenu son indépendance en 1921, lorsque l'Irlande a été partagée, bien qu'elle continue de faire partie du Commonwealth britannique jusqu'à ce qu'elle se soit déclarée une république en 1949 et ait coupé tous les liens avec l'Angleterre.

Les deux parties de l'Irlande sont membres de l'Union Européenne. Bien que tous les liens politiques et constitutionnels aient été rompus avec la Grande-Bretagne, les citoyens irlandais et britanniques peuvent librement voyager entre les deux pays sans avoir besoin d'un passeport. La république irlandaise utilise l'euro comme monnaie parce-ce qu'elle est un membre à part entière de la communauté européenne mais la Grande-Bretagne conserve la livre sterling comme monnaie officielle. Les relations entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande se sont tendues après la division. Bien que le conflit n'ait jamais été direct entre les deux pays, des membres de groupes terroristes comme l'IRA, l'INLA et des groupes plus petits ont mené une campagne terroriste contre l'Irlande du Nord à partir de 1969 jusqu'à la signature de l ' «Accord du Vendredi saint» en 1998.

Dans le sport il y a une équipe unifiée de rugby irlandais, l'Irlande du Nord ne dispose pas d'une équipe internationale de rugby. Dans le football, il existe deux fédérations de football différentes; l'Irlandais Football (IFA) de l'Irlande du Nord, et l'Association de football de la République d'Irlande (FAI).

Le Saint Patron de l'Irlande est St Patrick et l'emblème est le trèfle. Dans le folklore on dit que St Patrick a chassé tous les serpents de l'Irlande. Depuis on ne les a jamais revus.

Ma mère venait de Belturbet en République d'Irlande et elle a déménagé en Irlande du Nord pour devenir infirmière. Mon père était originaire d'Irlande du Nord et il était infirmier. Ils se sont rencontrés et se sont mariés.
Au cours de la campagne terroriste j'ai servi dans un régiment locale de l'armée britannique, l'Ulster Défense Régiment (UDR), et puis le Royal Régiment irlandais pendant plus de 20 ans. J'étais sergent-major. Mon rôle à l'UDR était de défendre les deux côtés de la communauté, des terroristes. Le travail était extrêmement dangereux parce que nous vivions dans la communauté locale, pas dans une caserne de soldats. Beaucoup de soldats de l'UDR ont été attaqués et tués dans leur maison, et même en faisant leurs courses ou emmenant leurs enfants à l'école. Après la mort brutale de mon premier mari j'ai décidé de quitter l'armée.

Nous devions nous méfier quand quelqu'un arrivait chez nous, quand nous ouvrions les portails; nous devions regarder sous la voiture avant d'y monter en cas de bombe posée dessous. Nous avions besoins d'être toujours vigilants.

Mon mari Tony était d'Angleterre et était soldat de l'UDR, il a servi 27 ans dans l'armée de terre britannique, dans l'artillerie royale, et dans le Royal Régiment irlandais où nous nous sommes rencontrés. Il était major. Quelques années après la mort de mon premier mari j'ai retrouvé Tony et nous nous sommes mariés en 1999 à Downpatrick.

Nous sommes venus en vacances en France et nous avons aimé la Charente. Nous avons décidé en 2004 de vivre en France en permanence. Nous avons cherché une maison isolée à la campagne pour nous et nos animaux. Nous avons choisi une maison à Montbron. Nous avons vendu notre maison en Irlande du Nord et à la fin d'Octobre 2004 nous avons déménagé définitivement.

Eileen Hammond

Puis nous avons commencé à chercher une vieille maison isolée avec des pâturages éloignés des routes pour la sécurité des animaux, nous souhaitions des vignes, un étang pour les canards, une grande grange pour les chevaux et un grand espace pour les poules. Nous avons regardé un grand nombre de propriétés par le biais d'agences immobilières locales qui n'ont pas répondu á nos besoins, être isolé étant le principal. On nous a montré des maisons le long de routes principales; une propriété a été divisée en 2 par une route principale, une propriété a été montrée à Tony à côté d'un cimetière, il a dit à l'agent immobilier "quand j'ai dit isolée, je voulais dire des vivants **et** des morts."

Après ce qui m'a semblé être des centaines d'excursions pour visiter des propriétés, nous avons finalement trouvé notre «petit coin de paradis» par hasard. Nous sommes allés au marché de nuit à Montbron et avons bu un verre avec quelques amis, français et anglais, lorsque l'une des personnes anglaises au bar nous a entendus parler de la difficulté que nous avions de trouver une maison. Elle avait une propriété à vendre et a demandé si nous aimerions la voir. Nous avons accepté pour le lendemain. Lorsque nous avons roulé sur le chemin qui mène à la maison nous avons pensé "Eh bien, c'est isolée, « nous avons traversé un bosquet d'arbres et la maison nous est apparue. Nous avons pensé: «c'est une bonne vieille maison de style français». Après avoir tout regardé, autour, à l'intérieur, on commençait à être excités, nous avons pensé "c'est la bonne." L'immobilier nous a dit que la piscine était à l'arrière de la maison. Elle a une piscine? Nous sommes allés à l'arrière de la maison pour voir la piscine et on a plus été émerveillés de la vue sur la campagne. La piscine a été un bonus mais les vues magnifiques ont été le facteur final de la décision. Nous avions trouvé notre vraie maison française, notre « petit coin de paradis, La Jaumerie ».

Quatre ans plus tard nous aimons absolument notre vie en France. Nous avons reçu un accueil chaleureux par la commune, en particulier par nos amis du Maine Au Clair.

Nos vies maintenant ne sont plus stressées, mais plus décontractées, il y a une bonne ambiance, de bons vins et de la bonne nourriture et du pineau bien sûr!
Nous avons plus d'animaux maintenant et ceux-ci m'occupent. Je continue mes cours de français pour m'aider dans les conversations avec mes amis français.
Nous n'avons qu'un seul regret à propos de notre installation en France, nous aurions dû la faire depuis longtemps.

Donc, en tant qu'irlandaise c'est un honneur et un plaisir pour moi d'accepter d'être présidente du comité des fêtes de Mainzac.

Michèle Mercier

TEOM ou REOM, deux ressources qui permettent de financer le service des ordures ménagères

Ces abréviations de plus en plus fréquentes et pas forcément douces à l'oreille, feraient bien l'objet d'un dictionnaire spécifique …
Par contre, TAXE d'ENLEVEMENT des ORDURES MENAGERES (TEOM), nous fait réagir … pas forcément bien, mais immédiatement !
C'est un impôt direct additionnel, établi chaque année sur la base des situations existantes au 1er janvier, en même temps que la taxe foncière sur les propriétés bâties. Aucun lien avec la taxe d'habitation.
Cette taxe (TEOM), prélevée par le Trésor Public, est établie au nom des propriétaires ou usufruitiers, lesquels peuvent la répercuter sur leurs locataires le cas échéant.
Le fait qu'un logement soit vacant ne donne pas systématiquement droit à un dégrèvement.
Le produit de la TEOM ne couvre pas nécessairement toutes les dépenses afférentes au service d'élimination des déchets.
Une autre taxe (REOM), REDEVANCE des ORDURES MENAGERES, est calculée en fonction du service rendu, autrement dit sur la quantité des déchets, contrairement à la TEOM de nature fiscale, calculée quelque soit le volume de déchets.
Si nous pouvons calculer la taxe d'assainissement avec le compteur qui relève la consommation de l'eau, il n'y a pas de moyen simple de compter la masse de déchets produite par chaque usager.
Calcul des déchets sur la base du volume des bacs utilisés ? Une pesée à l'embarquement ?
Difficile à concevoir, ce mode de collecte suppose un comportement civique des usagers… pourquoi ne pas déposer dans la poubelle du voisin ou dans celle de la municipalité !
Le traitement des ordures ménagères est un vrai problème. Un service onéreux et il ne faut pas s'attendre à voir son coût baisser.
Quelles solutions pour limiter l'augmentation et réduire les déchets?
Un français produit en moyenne 390 kg de déchets par an : changement du mode de vie, des habitudes alimentaires, plus d'appareils électroménagers, etc. Cette production a ainsi doublé en 40 ans. Nous devons réduire la quantité de nos déchets, nous risquons de manquer d'installations de traitement.

Limitons l'achat des produits avec trop d'emballages, la publicité, les produits à usage unique, tels que papier essuietout, lingettes. Utilisons les éponges, les torchons …
Pour le stockage des aliments dans le réfrigérateur, les boites en plastique ou en verre, réutilisables, sont préférables au papier alu que nous réserverons pour d'autres nécessités.
Vaisselle réutilisable plutôt que jetable, les rasoirs à lames rechargeables plutôt qu'en plastique jetable.
Préférer les sacs de caisse réutilisables, ou encore mieux, emporter ses cabas à provisions.

La réduction des déchets permet aussi de limiter la consommation de ressources non renouvelables, de limiter les rejets de gaz à effet de serre.
Pour fabriquer une brosse à dents, il faut 1.5 kg de ressources naturelles et 75 kg pour un téléphone portable.
Au niveau local, la réduction des déchets permet de limiter le recours à l'incinération ou à l'enfouissement et ainsi maîtriser les coûts.
Des progrès importants ont été réalisés par les industriels pour réduire les consommations de matières premières. Le poids d'un pot de yaourt a été réduit de 13% en 8 ans. Ils travaillent également sur la réduction des emballages de leurs produits.
Les collectivités ont un rôle essentiel.
Elles peuvent promouvoir le compostage domestique et mettre en œuvre la tarification incitative.
Efforts de nous tous pour ainsi limiter la fréquence des jours de collecte de nos déchets trop importants.

Sources ademe.fr

PAGE 15 : Les ordures ménagères… suite

Michèle Mercier

Le Plan Départemental d'Elimination des Déchets de la Charente, a été crée en 1995. Afin de mettre en application ce programme d'actions, le Conseil Général eut l'idée d'un Syndicat.
CALITOM assure désormais la collecte, des ordures ménagères, des emballages recyclables et du verre, des bio-déchets, le compostage des déchets verts, le tri des emballages recyclables, le stockage des déchets dits « ultimes » et également la gestion des déchetteries.
En 2007, un nouveau Plan a été approuvé par le Conseil Général, en concertation avec CALITOM et la Communauté d'agglomération d'ANGOULEME.
Deux priorités en découlent :
La prévention-réduction, et le prétraitement des déchets.
CALITOM dispose d'une compétence collecte et dune compétence traitement, auxquelles les Communes et les Communautés de Communes sont libres d'adhérer ou non.
48 Collectivités (357 Communes – 199412 hab.) sont collectées.
51 Collectivités (389 Communes – 243536 hab.) sont traitées.
La Communauté d'agglomération du Grand ANGOULEME assure la collecte des déchets de son territoire par ses propres moyens.
Le Comité syndical d'administration de CALITOM est composé d'élus représentant les Communes et les Communautés de Communes.
173 agents employés chez CALITOM sont répartis dans les différents services.
En 2010, la taxe pourrait augmenter d'au moins 8% et d'ici 2014, il faut s'attendre à une augmentation tous les ans.

Calitom.com

Que deviennent nos « objets » encombrants, tels que réfrigérateurs, carcasses de voitures, électroménagers, tous déchets métalliques ?
Comme chaque année, le vendredi 16 octobre ces encombrants seront ramassés par la Société Charente Récup métaux, sur toute la commune de MAINZAC. Il suffit de s'inscrire à la mairie et de faire en sorte que le matériel soit accessible ou dans le cas contraire de le signaler. C'est un service gratuit non négligeable, et c'est tout de même mieux que de déverser dans un bois voisin, sachant que la plus grande filière de recyclage au monde se trouve être le commerce de la ferraille !
Nous citerons deux exemples.
L'acier est une matière première que l'on peut utiliser autant de fois qu'on le souhaite, et sans perte de qualité. Actuellement, 40% de l'acier brut produit, est fabriqué à partir de vieux métaux. Donc, économie de matières premières (charbon et minerai de fer), et économie de consommation d'énergie (-70%).
L'aluminium est isolé des autres déchets à l'aide d'un système appelé « séparateurs à courants de Foucault », du nom du célèbre inventeur Charles de Foucault. Les déchets d'aluminium sont broyés et fondus en lingots qui servent de base à de nouveaux emballages et interviennent également dans le secteur du bâtiment et des transports.
L'aluminium récupéré permet une économie d'énergie allant jusqu'à 95%.

SEPARATEUR A COURANTS DE FOUCAULT

Michèle Mercier

MERCREDI semaines impaires

COLLECTE SÉLECTIVE 2010

CE CALENDRIER TIENT COMPTE DU REPORT DES JOURS FÉRIÉS

JANV. 10	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV. 11
V 1 FÉRIÉ	L 1 05	L 1 09	J 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1	L 1 FÉRIÉ 44	M 1	S 1
S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2 31	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2
D 3	M 3	M 3	S 3	L 3 18	J 3	S 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3 01
L 4 01	J 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4	S 4	L 4 40	J 4	S 4	M 4
M 5	V 5	V 5	L 5 FÉRIÉ 14	M 5	S 5	L 5 27	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5
M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6 36	M 6	S 6	L 6 49	J 6
J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7 23	M 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7
V 8	L 8 06	L 8 10	J 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8 45	M 8	S 8
S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9 32	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9
D 10	M 10	M 10	S 10	L 10 19	J 10	S 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10 02
L 11 02	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11	L 11 41	J 11 FÉRIÉ	S 11	M 11
M 12	V 12	V 12	L 12 15	M 12	S 12	L 12 28	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12
M 13	S 13	S 13	M 13	J 13 FÉRIÉ	D 13	M 13	V 13	L 13 37	M 13	S 13	L 13 50	J 13
J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14 24	M 14 FÉRIÉ	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14
V 15	L 15 07	L 15 11	J 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15 46	M 15	S 15
S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16 33	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16
D 17	M 17	M 17	S 17	L 17 20	J 17	S 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17 03
L 18 03	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	S 18	L 18 42	J 18	S 18	M 18
M 19	V 19	V 19	L 19 16	M 19	S 19	L 19 29	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19
M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20 38	M 20	S 20	L 20 51	J 20
J 21	D 21	D 21	M 21	V 21	L 21 25	M 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21
V 22	L 22 08	L 22 12	J 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22 47	M 22	S 22
S 23	M 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23 34	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23
D 24	M 24	M 24	S 24	L 24 FÉRIÉ 21	J 24	S 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24 04
L 25 04	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25	L 25 43	J 25	S 25	M 25
M 26	V 26	V 26	L 26 17	M 26	S 26	L 26 30	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26
M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27 39	M 27	S 27	L 27 52	J 27
J 28	D 28	D 28	M 28	V 28	L 28 26	M 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28
V 29		L 29 13	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29 48	M 29	S 29
S 30		M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30 35	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30
D 31		M 31		L 31 22		S 31	M 31		D 31		V 31	L 31 05

DECHETTERIE DE MONTBRON : tél. 05 45 70 28 30

Horaires d'ouverture :

Lundi	9h à 12h - 14h à 18h
Mardi	9h à 12h - 14h à 18h
Mercredi	fermée - 14h à 18h
Jeudi	Fermée - fermée
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h
Dimanche	Fermée - fermée

La déchetterie de MONTBRON est labellisée "Déchetterie 2 plus" et peut recevoir :

- les déchets toxiques, les huiles, le verre, les gravats, les déchets verts, le bois, le carton, les métaux, les cartouches d'imprimante, le tout venant, les batteries, les piles.

Les mesures de protection des ruches

Des études scientifiques sont en cours pour mesurer l'importance du danger de *Vespa velutina* pour les ruches. Néanmoins des mesures de protection peuvent être mises en œuvre pour éviter tous dégâts :

• Réduire l'entrée des ruches à 6 mm de hauteur.

• Maintenir l'herbe haute devant l'entrée des ruches ce qui gêne l'activité de prédation en vol du frelon asiatique, l'abeille s'enfonçant très vite dans les herbes.

• Éviter de laisser les cadres à lécher après chaque miellée.

Frelon asiatique

Abeille

Frelon européen

Photos J.Haxaire

Les mesures à prendre face à la propagation de l'espèce

• **Déclaration** des nids en mairie permettant le recensement des individus et l'étude de leur mode de colonisation. Ces données sont ensuite transmises au muséum d'histoire naturelle de Paris.

• **Destruction raisonnée** des nids habités avant la migration annuelle des reines à l'automne, à condition toutefois d'éviter les comportements dangereux.

La destruction d'un nid mal conduite présente des risques (agressivité provoquée des frelons, dispersion de produits toxiques, accélération de la dissémination par les reines) : **elle doit être engagée par une personne expérimentée et équipée ou par un professionnel de la désinsectisation.**

Recommandations

• Respecter une distance de sécurité de 5 mètres.

• Intervenir le soir aux heures les plus fraîches.

• Ne pas secouer ou créer de vibrations sur le support du nid.

• Ne pas tirer au fusil sur les nids.

• En cas de destruction chimique du nid, veiller à ne pas le laisser sur place afin d'éviter toute pollution du milieu naturel.

• Inutile de détruire les nids vides (ne servent qu'une fois).

• Il n'existe pas de système de piégeage sélectif permettant de ne pas capturer d'insectes pollinisateurs. Dès lors, la méthode du piégeage ne peut être encouragée.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CHARENTE

Le frelon asiatique

Vespa velutina

Pour plus d'informations :

www.charente.pref.gouv.fr

PAGE 18 : Le frelon asiatique… suite

Au printemps, les jeunes reines (fondatrices) ébauchent un nouveau nid le plus souvent dans la frondaison des grands arbres mais aussi sous les charpentes, les vérandas… Elles pondent des œufs qui deviendront des ouvrières (femelles stériles). Des colonies vont se développer en été et la génération des sexués apparaitra en automne. Vol nuptial et accouplements. Décadence des nids.
En hiver, les mâles et les ouvrières meurent, seules les reines survivent et hivernent dans de vieux troncs, litières…
Les colonies ne vivent qu'un an. Les nids sont abandonnés et ne sont jamais réutilisés.
Le frelon asiatique est une espèce qui vit le jour.
Il se nourrit d'insectes, de fruits mûrs, d'eau sucrée, du nectar des fleurs et de viande en décomposition (charognes)… (Etude en cours).
Il ne montre aucun signe d'agressivité particulier avec l'homme, ni en vol seul, ni à proximité de son nid. De plus les nids sont souvent très éloignés de la présence humaine, ce qui limite les contacts potentiels entre le frelon et l'homme.
Seules les femelles sont pourvues d'un dard qu'elles utilisent pour injecter leur venin.
Comme toute piqûre d'hyménoptère, on observe :
- Une réaction locale (rougeur, douleur et gonflement) ; cas le plus fréquent.
- Une réaction toxique en fonction du nombre de piqûres, liée à la toxicité directe du venin. Cette toxicité est d'autant plus importante que les piqûres sont nombreuses. Cas rares.
- Une réaction allergique avec des degrés de gravité différents (état de malaise accompagné de difficultés respiratoires et/ou d'une éruption). Cas particuliers (seulement 2 à 3% des victimes).

Appel des secours en cas de piqures
pour les personnes allergiques
ou en cas de piqûres multiples :
Centre 15 (SAMU)

En l'état actuel des connaissances scientifiques, le frelon asiatique n'est pas plus dangereux pour l'homme que le frelon européen.

Les reconnaître :

- Frelon asiatique :	- Frelon européen :
Tête orange avec front noir	**Tête** jaune avec front orangé
Thorax entièrement brun noir	**Corps** taché de roux, noir, jaune
Pattes jaunes à leur extrémité.	**Abdomen** jaune rayé de noir
Le nid : sphérique diam. 40 à 50cm	**Pattes** brunes
Implantation en France :	**Le nid :** conique diam. 40 cm/Ht: 60cm
Sud Ouest du territoire	**Implantation France entière**

DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

ACTES DE NAISSANCES

GAILLARD Chloé, Christelle le 05 Juin 2009 à SAINT-MICHEL(16)
RATINAUD Nyha le 03 mai 2009 à L'ISLE D'ESPAGNAC (16)

ACTES DE MARIAGES

LAMOUREUX Marie-Christine – STEPHAN Alain le 24 octobre 2009

ACTES DE DECES

RIMBAUD épouse RONNE Arlette, Françoise le 13 septembre 2009
DELAGE Michel le 02 octobre 2009
CHIRON André, Abel, Alban le 25 novembre 2009

****

DU 1ER JANVIER 2010 AU 28 FEVRIER 2010

ACTES DE NAISSANCES

VIGIER Louise, Mathilda le 22 janvier 2010
TROYARD Kilian, Guillian le 01 février 2010

****

A noter sur nos agendas

Tour pédestre organisé par l'Association
« L'enfant Soleil » 12/13 juin 2010

Course d'endurance équestre organisée par l'Association
« Coutillas Endurance » 07/08 août 2010

Si vous souhaitez fêter un évènement particulier, anniversaire, baptême …
Vous pouvez réserver la Salle Associative. Une cuisine équipée est à votre disposition, ainsi que la vaisselle.

Les tarifs de location sont les suivants :

Si vous habitez la commune
Du 1er mai au 30 septembre : 45 €
Du 1er octobre au 30 avril : 55 €

Si vous n'habitez pas la commune
Du 1er mai au 30 septembre : 85 €
Du 1er octobre au 30 avril : 95 €

Mercier Michèle

En bref, quelques dates oubliées… ou non… du mois de Mars
(**Rectification de la page 12 du journal n°12)**

Le 29 mars 1969
Premier vol du Concorde

Le 5 mars 1953
Staline, surnommé « le petit père des peuples », est mort

Le 9 mars 1959
Première poupée Barbie présentée à York

Le 30 mars 1900
Une loi limite le travail journalier à 11h pour les femmes et les enfants, en France

Le 28 mars 1928

Première ligne téléphonique entre Paris et New York

Le 14 mars 1964
La France est découpée en 21 régions

Le 20 mars 1957
La Tunisie obtient son indépendance

Le 19 mars 1946
La Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane deviennent des départements français

Le 24 mars 1934
Citroën présente le premier modèle d'automobile à traction avant : la 7cv

Le 27 mars 1956
En France, les salariés auront trois semaines de congés payés

Le 23 mars 1954
L'Abbé Pierre transforme en association la Communauté « Emmaüs » fondée en 1949

Mercier Michèle

Grille du journal n°12 complétée

Jeu très facile pour distraire Parents et Enfants

1°) Je replace les lettres dans le bon ordre pour trouver « QUI » se cache … à chaque ligne.

```
                                L U D O V I C
                P A T R I C E   ↑
                R E G I N E ↑   O
                      ↑         V
V I N C E N T ← T C N I E V N   L
                      G     C   C
                P     N     E   U     B R I G I T T E
P A T R I C I A ← A R I C A T P I     ↑
                R     E     I   D     T
                E     R     A         R
                R           P         E
                M       O R R E G Y G → G R E G O R Y
                I                     T
M I C H E L E ← E E I H L M C       R I P R E E → P I E R R E
                E                     B
                I                     I
        O N F N S R E A I C A J
        |       ↓
        |       M A R I E - P I E R R E
        |
        ↓ J E A N - F R A N C O I S
```

2°) Ensuite je prends les lettres en caractères gras et en *italique* pour former un autre nom :

Réponse

C H A R E N T E

Les habitants de la commune déposeront leur bulletin-réponse à la Mairie.
Le gagnant d'un cadeau-surprise sera désigné par tirage au sort.
Hors concours :
Cette phrase comporte une particularité, que je vous laisse découvrir :

« PORTEZ CE WHISKY AU VIEUX JUGE BLOND QUI FUME »

Indice : Regardez bien chacune des lettres – **Réponse** : contient toutes les lettres de l'alphabet

Mercier Michèle

Pour l'année prochaine !

RECETTE

Couronne des Rois

INGREDIENTS

350 gr de farine, 140 gr de sucre, 140 gr de beurre, 14 gr de levure de boulanger, 4 cuil. A soupe de lait, 1 cuil. A café de sel, 6 œufs, 1 jaune d'œuf pour dorer, 1 zeste de citron, 100gr de sucre concassé, eau de fleurs d'oranger, fruits confits en petits morceaux pour la décoration.

PREPARATION

La veille, préparez le levain en délayant la levure dans le lait tiède, avec une cuillère à soupe de farine. Disposez la farine sur une planche et creusez un puits. Versez-y le levain. Recouvrez d'un peu de farine et placez dans un lieu tiède. Lorsque des bulles se forment à la surface, ramenez peu à peu la farine vers le centre et pétrissez à la main en ajoutant les œufs entiers un par un, le sel, le zeste, l'eau de fleurs d'oranger, le beurre ramolli et le sucre. Formez une boule que vous laisserez reposer dans une terrine jusqu'au lendemain après l'avoir recouverte d'un linge.

Le jour même, pétrissez de nouveau la pâte et façonnez une couronne dans laquelle vous introduirez la fève. Laissez encore lever à l'entrée du four puis dorez à l'œuf et faites cuire 30 mn à four moyen.

Mercier Michèle

MAINZAC

Quelques noms anciens d'habitations et de villages :

En 1293, Les Maines de La Brousse, des Cailloux, des Faureilles ou Faurias, des Chizelles, de Flaiac, du Vieux-Flaiac, de La Jomerie, de La Prévotie, de La Monacherie, de Ferdinas, du Cluzeau, de Puy-Geoffroy, de Puymoisson, les mas de Madurat et de Joubert.

En 1361, le maine du Breuil.

En 1472, les maines de La Brosse et du Brolhiac.

En 1521, les villages de Las Abbadias (peut-être l'ancienne Monacherie), de La Féronie, de La Grange, de La Breuille, de Faurias, de Brolhiac, les maines de Chevalérias, de La Brousse, de Ferdinas.

En 1559, les villages de La Badias, du Maine-de-La-Vigne, des Granges, de La Combe, de La Jomerie, de Puymoisson, de Faurias, de Brauillac, de Chevalérias, de La Voulte et de l'Agerie ou La Breuille.

En 1726, 353 habitants
En 1789, 93 feux, 465 habitants
En 1830, 418 habitants
En 1891, 324 habitants ainsi répartis : Le bourg, 19 – La Badias, 23 – La Breuille, 46 – La Chabrie, 09 – Chevalérias, 17 – La Combe, 14 – Faurias, 21 – Ferdinas, 32 – La Jomerie, 21 – La Ferrière, 34 – Le Maine-aux-clercs, 16 – Puymoisson, 17 – Rémondias, 18 – Le Rocher, 24 – La Voûte, 13-

****

« Le Journal des Provinces du SUD-OUEST » *Les chroniques d'Hélène TIERCHANT*
ANGOULEME, **semaine du 10 au 16 Juillet 1788**
« *Le mauvais temps n'a pas épargné la cité angoumoisine et les campagnes du bassin de la Charente. La grêle là aussi a été si abondante que les moissons ont été saccagées à n'en pouvoir rien sauver. Il est à craindre une pénurie de farine cet hiver, et nul doute que la première conséquence sera un renchérissement du prix du pain déjà fort élevé pour les plus démunis de nos concitoyens ».*

****

*Expression française, « **ça fait la rue Michel** »*
Expression familière apparue après 1806, lorsque la Rue Michel-le-Comte, dans le quartier du Marais à PARIS, fut ainsi nommée. Cette expression serait venue des conducteurs de fiacre (taxi). Lorsqu'ils déposaient leur client dans la rue, ou à proximité, et avaient reçu l'argent de la course, ils leur disaient : « *ça fait la rue Michel ! ».*Autrement dit, « le compte est bon ».

COMITE DES FETES de MAINZAC - 2009

Manifestations	Recettes		Achats		Bénéfices	Solde
Report 2008						3025,93
LOTO FEVRIER	Tombola	104,00	Lots	491,08		
	Cartons	746,00	Buvette	75,73		
	Buvette	205,90				
Total		**1055,90**		**566,81**	**489,09**	**3515,02**
CRICKET MAI	Buvette	481,50	Fleurs, équipe			
			herbe	146,00		
			Buvette	266,29		
Total		**481,50**		**412,29**	**69,21**	**3584,23**
COR DE CHASSE JUIN	Repas	230,00	Alimentaires	293,76		
	Tombola	66,00				
	Buvette	162,52				
	vente alim.	21,40				
Total		**479,92**		**293,76**	**186,16**	**3770,39**
LOTO NOVEMBRE	Tombola	93,00	Buvette	14,22		
	Cartons	571,00	Lots	549,83		
	Buvette	198,80				
Total		**862,80**		**564,05**	**298,75**	**4069,14**
Totaux		**2880,12**		**1836,91**	**1043,21**	**4069,14**

Investissements	Recettes		Achats		Solde
Report					**4069,14**
PETIT MATERIEL			Lettres	31,51	
			Pions	39,00	
			Panneau/Ardoise	34,34	
			Caisses, chevalet lettres, chiffres	122,71	
			Chiffres	25,55	
Sous-total		**0,00**		**253,11**	**3816,03**
GROS MATERIEL			Banderole	205,71	
			Chapiteau	586,04	
Sous-total		**0,00**		**791,75**	**3024,28**
DIVERS					
	Vente de la serre	250,00	Papèterie	42,21	
			Assurance	162,00	
			Frais bancaires	1,06	
Sous-total		**250,00**		**205,27**	**3069,01**
NOEL			Cadeaux enfants	169,63	
			Alimentaire	80,76	
Total		**0,00**		**250,39**	**2818,62**
Total INVESTISSEMENTS		**250,00**		**1500,52**	**2818,62**

Nous recherchons des rédacteurs pour le journal communal !

Vous souhaitez écrire un article, faire passer une information, une photo, un hommage…

Contacter Michèle Mercier où Evelyne Maubrun à la Mairie

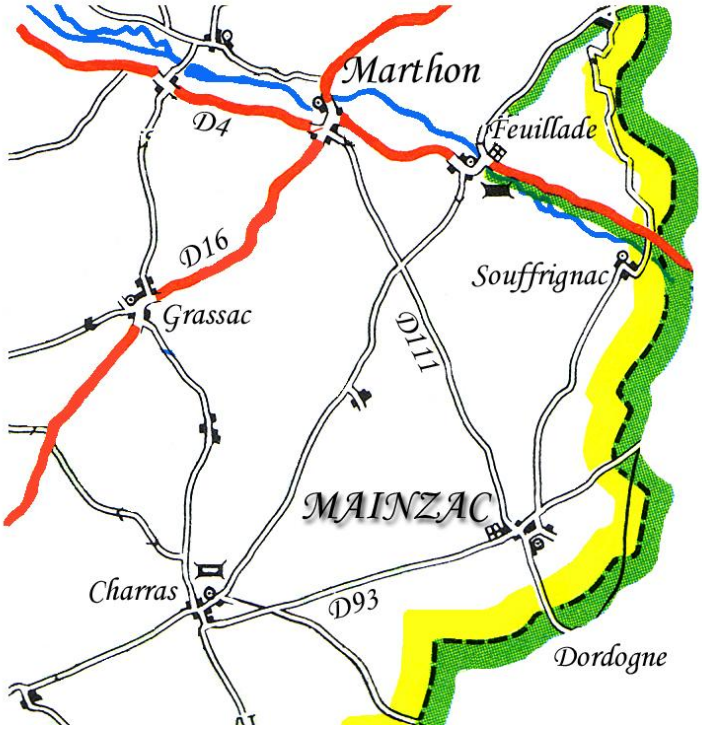

Mairie de Mainzac

Le bourg 16380 Mainzac
Tél/fax : 05.45.23.00.03

mairie@mainzac16.com

www.mainzac16.com

Ouverture de la mairie :

Lundi:	14h00	à	17h00
Mardi :	8h00	à	12h00
Jeudi :	14h30	à	18h30
Samedi :	*Sur rendez vous*		

Imprimé par nos soins

Bulletin municipal tiré à 80 exemplaires.

Responsable de la publication : le maire, Patrice Dominici